



Poursuite pour vol dans un magasin de vêtements

Par **ascendant**, le **02/07/2010** à **19:50**

Bonjour,

Mon fils de 18 ans à volé une chemise dans un magasin de vêtements. Lors de sa sortie, les détecteurs se sont mis en marche. La vendeuse est venue vers lui, elle lui a demandé de l'accompagner à la caisse.

Il a alors

- **payé la chemise**,
- donné sa carte d'identité. Toutefois, **la vendeuse n'a fait que prendre les informations d'identité**. Il n'a signé ni plainte ni constat de vol.

La vendeuse lui a tout de même dit que "ça" serait envoyé au procureur et qu'il verra par la suite.

C'est la première fois qu'il fait ce délit mais il est traumatisé, il ne cesse de m'en parler et de s'excuser. Afin de l'aider pouvez vous m'indiquer :

- Quelles peuvent être les suites alors qu'il n'a signé aucun document ? Pourquoi ne lui a-t-elle pas fait signé un constat de vol ou plainte ?
- Puisqu'il est majeur, les faits seront ils mentionnés dans son casier judiciaire ?
- Au bout de combien de temps (en moyenne) sera t-il convoqué chez le procureur si plainte il y a ?

Merci pour toutes ces informations. Je suis très inquiète pour lui et souhaiterais pouvoir aux questions qu'il me pose car il regrette énormément son geste.

Merci,
Cordialement,
La maman d'A.

Par **ascendant**, le **04/07/2010** à **15:46**

Le magasin peut il porter plainte :

- Alors qu'il n'y a pas eu intervention de la police,
- Alors qu'aucune plainte ou déclaration de vol n'aie été signée?

Que risque t-il alors que le vendeur a pris ses informations d'identité?

Merci pour votre aide, j'en ai besoin.

Par **Eulalie36**, le **26/02/2013** à **19:54**

Bonjour,

Pouvez vous me dire ce qui finalement est arrivé a votre fils ?

Merci, cdt